



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion Plénière du 28/01/2026

Réunion du Mercredi 28 janvier 2026

Lieu : Siège du D. E. F.

Président : M. Jacques FECIL

Vice-Président : M. Emmanuel AUBERT (partiellement départ à 19H35)

Étaient présent(e)s : Mme SUZE Nathalie
MM. BANNIER Patrick, DE PASQUALE Philippe, DOMINGUEZ CONDE David, LEMARIE Sébastien (partiellement arrivée à 19H25), QUELLIER Jérôme, BOISSIERE Hugo, HUE Richard et PALMER Renaud.

Assistant à la réunion : M. ROUTIER Marc - Président du DEF
M. MERIEUX Jean-François - CoResponsable Pôle Arbitrage
M MOULIN Mathieu – Conseiller Territorial en Arbitrage

Excusé(e)s : Mme YVELAIN Nathalie
M. SABLIERE Arnaud

Jacques FECIL ouvre la séance à 19 h 05.

Le Président adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des membres de la commission et remercie Monsieur Marc ROUTIER, Président du District de l'Eure de Football, pour sa présence.

1°) Adoption de P.V. :

Le procès-verbal de la réunion de la CDA n° 02 du 5 novembre 2025, publié sur le site du DEF le 25 novembre 2025, est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les procès-verbaux suivants sont également adoptés à l'unanimité des membres présents :

- le procès-verbal n° 02 de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres du 27 novembre 2025, publié sur le site du DEF le 10 décembre 2025 ;

- le procès-verbal n° 02 de la Sous-Commission des Lois du Jeu du 11 décembre 2025, publié le 22 décembre 2025.

2°) Civilités :

Félicitations :

Le Président et les membres de la CDA adressent leurs sincères félicitations à :

- Nathalie SUZE, pour sa nomination en qualité de Coprésidente de la CDPA ;
- Bryan BIDAULT, pour sa nomination en qualité de membre de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres ;
- Patrick BANNIER, pour sa nomination en qualité de Coprésident de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres ;
- Hugo BOISSIERE, à l'occasion de son mariage.

Prompt rétablissement :

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Marie MARTESI à la suite de ses problèmes de santé.

3°) Auditions Arbitres :

Quatre jeunes arbitres ont été auditionnés par la Sous-Commission des Jeunes pour manquements à leurs obligations.

- Deux d'entre eux pour avoir procédé à un échange de désignation sans en informer préalablement le responsable des désignations ;
- Un pour avoir outrepassé ses prérogatives ;
- Un pour avoir usurpé la signature paternelle.

L'ensemble des intéressés a fait l'objet de sanctions prononcées par la Sous-Commission.

Par ailleurs, un arbitre senior a été sanctionné par la Commission de Discipline. Il a été décidé de le retirer de la liste des candidats à la D2.

4°) Prise de parole d'Emmanuel AUBERT :

Grenelle de l'arbitrage

Cinq thématiques ont été définies, chacune placée sous la responsabilité d'un Président de District. Emmanuel AUBERT participe au pôle « Modification des règlements ».

Les échanges ont été jugés particulièrement constructifs, chaque district ayant exposé les difficultés rencontrées ainsi que les solutions envisagées.

L'objectif du pôle « Modification des règlements » est d'aboutir à une harmonisation des règlements entre l'ensemble des districts.

Ces éléments sont confirmés par Monsieur Marc ROUTIER et il précise que la prochaine réunion est fixée au 11 avril 2026.

Pôle Arbitrage

Les effectifs étant désormais stabilisés et jugés satisfaisants, le travail portera prioritairement sur l'amélioration de la qualité, tant sur le plan technique que comportemental.

Dans ce cadre, la mise en place d'une grille de sanctions applicable aux arbitres en situation de manquement est à l'étude.

05°) Désignations :

Les arbitres présentant un déficit de désignations sont prioritairement affectés, notamment dans la catégorie des jeunes arbitres.

Pour les rencontres officierées par un trio arbitral, il est rappelé que l'AA1 est désigné parmi les arbitres seniors et l'AA2 parmi les jeunes arbitres. Deux jeunes arbitres font actuellement l'objet d'un suivi en raison de difficultés rencontrées.

Une problématique est par ailleurs soulevée concernant les jeunes arbitres exerçant simultanément une activité de joueur.

Mathieu travaille à l'élaboration d'un projet relatif aux plateaux U11, prévoyant la mise en place d'un engagement formalisé entre le DEF, les parents, les arbitres et les clubs.

06°) F.I.A - ROUTOT :

Seize candidats sont inscrits, dont treize issus des clubs du DEF, parmi lesquels trois jeunes candidat(e)s.

La formation se déroule sur les installations de Routot. L'organisation matérielle est finalisée et l'ensemble des dispositions nécessaires est en place.

07°) Sous-commission des Jeunes Arbitres :

Effectifs – Jeunes arbitres

La commission recense 77 jeunes arbitres pour la saison en cours.

Un total de 177 observations est à planifier sur l'ensemble de la saison ; 75 ont d'ores et déjà été réalisées.

Stagiaires

Vingt-huit stagiaires sont à observer (23 arbitres centraux et 5 arbitres assistants), représentant 94 observations à effectuer.

Quarante observations ont été réalisées.

Il reste 5 stagiaires à observer en qualité d'arbitre central ainsi que les 5 assistants dont un seul est âgé de moins de 15 ans.

Une situation particulière est évoquée concernant un stagiaire actuellement suspendu.

Un autre stagiaire nécessite un accompagnement renforcé en raison de difficultés rencontrées.

JAD 1

Le groupe est composé de 10 arbitres.

Deux arbitres ont été rétrogradés de Ligue, sans notification officielle à ce jour.

56 % des observations prévues ont été réalisées.

JAD 2

Le groupe compte 19 arbitres.

Environ 33 % des observations ont été effectuées.

Quatre arbitres présentent un potentiel d'accès au niveau Ligue.

Six arbitres, également joueurs, rencontrent des difficultés de disponibilité le samedi après-midi.

JAD 3

Le groupe est composé de 17 arbitres.

Douze observations ont été réalisées.

Un arbitre est en difficulté. Trois arbitres présentent un potentiel identifié.

Arbitres assistants

Aucune observation n'a été réalisée à ce jour concernant les arbitres assistants.

Absences

La problématique des absences est soulignée et rejoint les éléments évoqués précédemment par E. AUBERT.

Stages et formations

Un stage destiné aux arbitres assistants a été organisé ; il s'est déroulé dans de bonnes conditions et a porté sur un rappel des missions et du rôle de l'assistant.

Le stage initialement programmé en février est reporté au mois d'avril.

Hugo remercie Damien VANKERKHOVEN, qui quitte la Sous-Commission, pour son engagement.

Compétitions

Les finales départementales U13 se tiendront le 28 mars 2026.

La liste des arbitres désignés sera prochainement transmise au Président de la CDA.

Enfin, la commission salue le travail accompli par les observateurs ainsi que leur disponibilité.

08°) Observations Seniors :

Soixante-seize observations restent à effectuer.

Trente-huit observations ont été annulées à la suite des arrêtés.

Groupes D1

Pour le groupe A, quatre observations restent à réaliser.

Pour le groupe B, neuf observations demeurent à effectuer.

Un arbitre en passerelle reste à observer ; cette observation est programmée au 25 janvier 2026.

Groupes D2

Huit observations par groupe restent à réaliser.

D3 et Arbitres Assistants

Trente observations restent à effectuer en D3.

Neuf observations concernent les Arbitres Assistants.

La commission adresse ses félicitations à Monsieur Jérôme QUELLIER pour sa nomination en qualité d'observateur.

09°) Formations :

Une visioconférence s'est tenue le 17 décembre 2025 avec les candidats ; quatre étaient absents sur quatorze inscrits.

Onze candidats ont participé à la première journée de formation organisée durant la semaine du 14 janvier 2026.

Un stage est programmé le 31 janvier 2026 à Alizay.

Quarante-trois candidats ont confirmé leur participation. Ils seront encadrés par quatre formateurs.

Une solution de repli est anticipée en cas d'intempéries.

Un rappel relatif au protocole d'avant-match sera effectué à cette occasion.

David DOMINGUEZ CONDE est désigné afin de contrôler l'application du protocole sur les différents terrains du district.

10°) Pôle féminin :

Le district compte actuellement 24 arbitres féminines.

11°) Futsal :

Formations

Des actions de formation ont été organisées aux dates suivantes :

- le 4 octobre 2025 : premier stage théorique ;
- le 14 novembre 2025 : second stage théorique ;
- le 20 décembre 2025 : formation pratique.

Quarante-neuf participants ont pris part aux stages théoriques et vingt-cinq à la formation pratique.

Les supports pédagogiques ont été transmis par la Ligue.

Cinq arbitres de moins de 35 ans issus du DEF participeront à un stage de perfectionnement organisé par la Ligue le 31 janvier 2026 à Lisieux. À cette occasion, le Président du DEF s'interroge sur la prise en charge des frais de déplacement.

Philippe remercie Mathieu pour l'aide apportée.

Organisation des finales

Une réunion est programmée en vue de l'organisation des finales qui se dérouleront à Saint-Sébastien-de-Morsent les 28 février et 1er mars.

12°) Commission Régionale des arbitres :

Quatre arbitres du DEF ont interjeté appel d'une décision de la Ligue ; l'ensemble des recours a été rejeté.

La réunion de la CRA se tiendra le 25 janvier 2026. L'ordre du jour portera principalement sur la filière féminine.

Le Président du DEF souhaite que les responsables du pôle féminin au niveau régional soient invités à échanger avec la CDA.

13°) Questions diverses :

- David DOMINGUEZ CONDE signale un dysfonctionnement constaté lors d'une rencontre de district concernant les vestiaires : absence de chauffage, d'éclairage et de vestiaire dédié aux arbitres féminines.
- Patrick BANNIER remercie les membres de la Sous-Commission pour leur confiance à la suite de sa nomination en qualité de Coprésident.

Intervention du Président du DEF

Le Président indique que Frédy FAUTREL et Karine BEAUPERE devront être invités à la prochaine réunion de la CDA.

Il souhaite qu'en cas d'absence à une réunion, un compte rendu succinct soit transmis par le membre concerné afin que les points puissent être abordés en séance.

Il informe la commission que le DEF a réceptionné trois caméras destinées aux arbitres. Il a été décidé d'équiper les trois arbitres officiant sur une même rencontre.

Patrice LECHER est désigné responsable du suivi du dispositif au sein du DEF, assisté techniquement par Monsieur Mathieu MOULIN.

Les rencontres retenues seront celles identifiées comme présentant un risque particulier. Les règlements ont été adaptés en conséquence. La première rencontre sélectionnée est le derby opposant Garennes à Ézy-sur-Eure.

Le Président rappelle également son attachement à une transparence complète des classements.

Enfin, des réunions associant éducateurs et arbitres devront être organisées afin d'améliorer les relations entre ces acteurs.

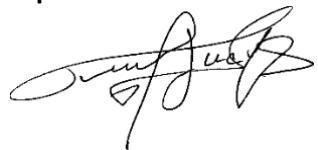
Un groupe de travail sera constitué afin de mettre en place une évaluation croisée : les arbitres par les éducateurs et les éducateurs par les arbitres.

Les arbitres désignés pour participer à ce groupe sont Messieurs Y. GARDON et P. AUGER.

L'ordre du jour étant épousé, le Président lève la séance à 21H30.

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 04 mars 2026** à 19h00.

Le Président de la CDA,
Jacques FECIL



Le Secrétaire,
Renaud PALMER

